



Conditions générales de vente

1. Objet

BHS propose des formations dans le domaine des produits phytopharmaceutiques à ses clients. Ces formations sont réalisées dans le cadre du plan Ecophyto 2018. Elle vise à sécuriser et préserver notre environnement.

2. Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour pouvoir participer à cette formation.

La seule nécessité concerne le respect du cadre réglementaire en vigueur.

3. Objectifs

La formation vise à encadrer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. A l'issue de ce parcours de formation, le stagiaire sera en mesure d'utiliser d'une manière efficace les produits phytosanitaires. Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultats pour BHS qui s'engage simplement à fournir au client l'ensemble du support documentaire détaillé dans son offre de formation.

4. Durée

La formation s'étale sur 2 ou 3 jours selon le type de certificat demandé.

5. Modalités et délais d'accès

Les informations ci-après seront communiquées dans la convocation qui sera envoyée avant la formation :

La formation se déroule à BHS ou chez le client ou à distance (Teams).

La fixation de la date se fait entre la personne chargée du service Certiphyto, le formateur et le client. Un bulletin d'inscription sera envoyé au client pour fixer toutes les modalités pour un bon déroulement du formation (date, heure, livret, règlement intérieur, etc.)

6. Prix et règlements

Les formations sont proposées par BHS sont au tarif de 195 euros HT allant jusqu'à 290 euros/personne, cela va dépendre de type de certificat demandé (une grille détaillée est dans le bulletin d'inscription).

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. *Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante si le statut de l'organisme le prévoit*

7. Contact

Dans le cadre de son offre de formation, BHS permet à ses clients de contacter le service Certiphyto via l'adresse mail suivante : service.certiphyto@bhs.fr

Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires 01 34 31 23 48.

Adresse postale, informations légales : 1 Rue du Gué Malaye, 95470 Vémars

8. Modalités d'évaluation

BHS évalue les stagiaires sur la base de la réglementation phytosanitaire. Pour ce faire, elle utilise des tests QCM qui permettent de contrôler la bonne acquisition des compétences par le stagiaire. L'évaluation a lieu à l'issue de la formation (niveau des acquis à la suite de la formation).

9. Méthodes mobilisées

Chaque module de formation sera adapté aux pratiques et aux particularités des filières et territoires

Le formateur alternera les parties théoriques avec la pratique professionnelle et les différentes méthodes actives, de la découverte, affirmatives.

10. Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter dès que possible le service Certiphyto pour évaluer l'ensemble de vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.